

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 17 NOVEMBRE 2016

Monsieur le Proviseur ouvre la séance à 18h05.

24 membres sont présents.

1/Approbation du compte rendu du CA du 18 octobre 2016.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité après modifications. Le prochain CA sur le budget aura lieu le lundi 12 décembre 2016.

18h10 : arrivée de Madame Pico. 25 membres sont désormais présents.

2/Tarifs SRH 2017 :

Madame Acco rappelle que le CA ne vote plus que pour les tarifs des commensaux. La Région a déjà voté les tarifs d'internat, de demi-pension et les tickets isolés.

Les tarifs des commensaux sont les mêmes que ceux de l'an dernier :

2,70 € personnels de catégorie C et assimilés.

4,30 € personnels de catégorie B et assimilés.

5,50 € personnels de catégorie A et assimilés.

9 € personnels extérieurs à l'établissement.

Questions parents : nombre d'élèves fréquentant la cantine ?

420 à 500 élèves mangent à la cantine mais elle est de moins en moins fréquentée.

Vote : les tarifs des commensaux sont adoptés à l'unanimité du CA.

3/Voyages 2017 :

Madame Acco rappelle qu'un marché a été passé pour l'ensemble des voyages. Une sélection est faite en fonction du prix et des prestations. Dans un premier temps aucune agence n'a répondu pour les voyages prévus à Prague et à Édimbourg. Suite à un nouvel appel une réponse a été obtenue pour Édimbourg mais toujours pas pour Prague. En conséquence le vote pour ce voyage ainsi que pour l'échange avec Valladolid est reporté au prochain CA du 12 décembre.

Voyage à Berlin : pour les terminales germanistes du 27 au 31 mars 2017. Les objectifs du voyage sont la culture, la langue, la préparation de l'examen à travers des thématiques et le développement de l'autonomie des élèves.

La part des familles est de 449 €, avec contribution de 10 € par élève de la MDL.

Questions de la part des parents : la subvention de la MDL peut-elle être augmentée si un don lui est fait ? Des actions sont-elles engagées (ventes diverses,...) pour réduire le coût des voyages ?

Réponse de M. le Proviseur : tout don est le bienvenu, mais les réglementations d'hygiène et sécurité rendent difficiles les actions commerciales. Seule la vente de pains au chocolat dans l'enceinte du lycée est à ce jour tolérée.

Mise au vote : don de la MDL accepté et voyage voté à l'unanimité.

Questions des parents sur la prise en compte du quotient familial dans le paiement des voyages scolaires. Monsieur le Proviseur et Madame Acco rappellent que les familles sont informées de la possibilité de recourir au fonds social des lycéens par le biais de l'assistante sociale. Ce fonds social est d'ailleurs peu sollicité.

Voyage à Bristol : pour les élèves faisant anglais euro, du 18 au 30 avril 2017.

La part des familles est de 448€, avec contribution de la MDL de 45€, incluant les bénéfices de la vente de pains au chocolat aux récréations.

Un voyage fait depuis quatre ans, apprécié des élèves ; objectifs culturel et linguistique ; toutes les visites sont faites en anglais ; des ateliers sont proposés aux élèves ; ils sont hébergés en familles désormais connues.

Question d'élève : Y-a-t-il un plafond pour la participation de la MDL ? Non, c'est elle qui décide en fonction des demandes et des ressources répond Mme Martinez.

La question des difficultés à organiser un échange avec l'Angleterre est abordée.

Mise au vote : don de la MDL accepté et voyage voté à l'unanimité.

Voyage à Edimbourg : pour les élèves de premières L1, L2 et S3 du 2 au 8 mai 2017.

La part des familles est de 400€ avec participation de 10€ de la MDL.

Les objectifs du voyage sont de faire découvrir l'histoire et la littérature écossaises en lien avec le programme de littérature étrangère et le projet fédérateur, sans oublier la sensibilisation à l'accent écossais.

Mise au vote : don de la MDL accepté à l'unanimité et voyage voté à l'unanimité moins une abstention.

Voyage à Salamanque, avec une journée à Madrid et une à Valladolid : pour deux classes de seconde (1 et 11).

Les objectifs sont culturel et linguistique. Les élèves visiteront une entreprise et des musées, réaliseront un atelier photos. Ils seront accueillis par deux, trois ou quatre en familles.

La part des familles est de 375€ avec participation de 10€ de la MDL.

Mise au vote : don de la MDL accepté et voyage voté à l'unanimité.

Echange avec Schriesheim : pour des élèves de secondes germanistes.

Deux budgets sont présentés : 1) Celui de décembre 2017 concernant le déplacement de nos élèves à Schriesheim ; la part des familles est de 154€ avec contribution de 10 € de la MDL pour le voyage en train, tout le reste étant pris en charge par les Allemands.

Mise au vote : don de la MDL accepté et voyage voté à l'unanimité.

2) Celui consacré à l'accueil des élèves allemands prévu en mai 2017. Des sorties variées seront proposées (Nîmes, Aigues mortes, Avignon, Collias,...), une soirée et le suivi de deux journées de cours.

La part des familles est de 90€ avec un don du comité de jumelage –représenté par M.Leprêtre, membre qualifié présenté par la Région- de 400€ et un don de l'OFAJ (office franco-allemand pour la jeunesse) de 900€.

Mise au vote : dons du comité et de l'OFAJ acceptés et projet voté à l'unanimité.

4/ Pose de caméras sur le site du nouvel internat :

M.le Proviseur remet au vote la pose de caméras évoquée au dernier CA. Il donne les réponses aux questions posées concernant la situation des écrans de contrôle (bureau CPE et magasinier) et la durée de conservation des enregistrements (données écrasées toutes les 72 heures).

Le débat s'engage : sont abordées les questions de l'utilité réelle (caméras non efficaces au-delà de 72 h, donc sans intérêt durant les vacances), du coût, de l'ambiance désagréable générée par ce type de matériel, du problème posé par une surveillance dès lors que l'on n'a rien à se reprocher, de la possibilité d'engager un gardien, de la dérive consistant à justifier les réductions de personnel par l'équipement de surveillance.

Mise au vote : refus de vote : 0 / abstentions : 0 / contre la pose : 15 / pour la pose : 10.

Le CA refuse la pose de caméras sur le site du nouvel internat.

M. le Proviseur clôture la séance à 19h07.

Secrétariat de séance assuré par Mme Pianta, représentante SNES des personnels enseignants.